Gouvernement
du Québec

BUDGET
1984-1985

Synthèse
des opérations
financières

3e trimestre
31 décembre 1984

Gouvernement du Québec
Ministère
des Finances

ISSN 0706-3156

Dépôt légal, 1er trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Analyse

Les opérations financières 1984-1985 4
Les résultats au 31 décembre 1984 8

Liste des tableaux

Gouvernement du Québec
État des opérations financières
1. Sommaire 9
2. Revenus budgétaires 10
3. Dépenses budgétaires par ministère 11
4. Opérations non budgétaires 12
5. Financement 13
6. Nouveaux emprunts 14

Annexe

Les conventions comptables

ANALYSE

LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES 1984-1985

La prévision des besoins financiers nets du gouvernement pour l'année financière 1984-1985, établie à 2 100 000 000 $ au Discours sur le budget du 22 mai dernier, est maintenant de 2 020 000 000 $.

La prévision révisée confirme celle présentée dans la Synthèse des opérations financières au 30 septembre dernier, tant à l'égard des besoins financiers nets que du déficit budgétaire et du solde des opérations non budgétaires.

	Discours sur le budget du 22 mai 1984	Prévisions révisées	Variations
	(en millions de dollars)		
1. Opérations budgétaires			
Revenus	+ 22 465,0	+ 22 320,0	- 145,0
Dépenses	- 25 640,0	- 25 495,0	+ 145,0
Déficit	- 3 175,0	- 3 175,0	—
2. Opérations non budgétaires			
Placements, prêts et avances	- 170,0	- 170,0	—
Compte des régimes de retraite	+ 1 205,0	+ 1 192,0	- 13,0
Autres comptes	+ 40,0	+ 133,0	+ 93,0
Solde	+ 1 075,0	+ 1 155,0	+ 80,0
3. Besoins financiers nets	**- 2 100,0**	**- 2 020,0**	**+ 80,0**
4. Financement			
Variation de l'encaisse[1]	—	- 190,0	- 190,0
Nouveaux emprunts	+ 2 890,0	+ 3 280,0	+ 390,0
Remboursements d'emprunts	- 790,0	- 1 070,0	- 280,0
Total	**+ 2 100,0**	**+ 2 020,0**	**- 80,0**

N.B.: Le signe (+) indique une source de financement et le signe (-) un besoin de financement.

[1] Le signe (-) indique une augmentation et le signe (+) une réduction de l'encaisse.

Les opérations budgétaires

Le déficit des opérations budgétaires est maintenu au niveau annoncé au Discours sur le budget, en raison de diminutions équivalentes de 145 000 000 $ anticipées tant au niveau des revenus que des dépenses.

La prévision des revenus budgétaires est révisée à 22 320 000 000 $ suite à une réduction de 381 000 000 $ des revenus autonomes compensée en partie par un accroissement de 236 000 000 $ des transferts fédéraux.

REVENUS BUDGÉTAIRES
Variations par rapport au discours sur le budget du 22 mai 1984

(en millions de dollars)

Revenus autonomes		
Impôt sur le revenu des particuliers	– 400	
Contributions des employeurs au fonds des services de santé	– 49	
Taxe sur les ventes au détail	+ 81	
Autres	– 13	
		– 381
Transferts fédéraux		
Autres transferts liés aux accords fiscaux	+ 254	
Autres	– 18	
		+ 236
Total		**– 145**

L'impôt sur le revenu des particuliers est révisé à la baisse de 400 000 000 $. Cette révision découle principalement de la décélération du rythme de croissance des salaires moyens; cette dernière est liée à la résorption plus rapide que prévue de l'augmentation des prix à la consommation. L'évolution des remboursements et des soldes d'impôt à payer afférents à l'année d'imposition 1983 concourt également à expliquer cette révision.

La diminution de 49 000 000 $ des contributions au fonds des services de santé est imputable, quant à elle, à des corrections comptables portant sur les années antérieures et à la révision des salaires et traitements, tandis que les revenus plus élevés à la taxe sur les ventes au détail résultent en majeure partie de la progression marquée des ventes d'automobiles.

La révision à la hausse de 236 000 000 $ de la prévision des transferts fédéraux est principalement reliée à une augmentation de 254 000 000 $ de la contribution au financement des programmes de santé et d'enseignement postsecondaire, due notamment à une révision à la baisse de l'impôt fédéral de base et donc de la valeur des points d'impôts utilisée aux fins du calcul du transfert financier à ce titre. Le solde de la variation s'explique pour l'essentiel par une réduction de 23 000 000 $ des contributions fédérales aux programmes de bien-être résultant de la baisse anticipée des dépenses partageables au chapitre des prestations d'aide sociale.

Les dépenses budgétaires, estimées à 25 640 000 000 $ au Discours sur le budget, sont révisées à 25 495 000 000 $. Cette prévision tient compte des crédits supplémentaires totalisant 468 761 117 $ votés par l'Assemblée nationale en juin et décembre derniers, ainsi que d'un mandat spécial de 3 500 000 $ émis en août dernier par le gouvernement en vue d'accorder une subvention d'appoint à la Corporation Québec 1534-1984. Elle reflète également les transferts de crédits budgétaires et de responsabilités intervenus entre ministères jusqu'au 31 décembre 1984.

Les crédits supplémentaires, en plus d'actualiser les dépenses additionnelles annoncées au Discours sur le budget, visaient à combler les dépassements budgétaires alors prévus, principalement à l'égard du service de la dette publique suite à une hausse des taux d'intérêt et à la détérioration du taux de change du dollar canadien en regard des hypothèses initiales et de l'augmentation de l'enveloppe budgétaire destinée aux frais de fonctionnement des centres hospitaliers, d'accueil et de réadaptation.

Toutefois, les dépassements qui seront enregistrés par rapport aux crédits initiaux se trouveront finalement plus que compensés par les crédits qui seront périmés à divers postes des dépenses. Les principaux éléments de réduction à ce titre sont le coût moins élevé que prévu des traitements et autres rémunérations du personnel de la fonction publique, des prestations d'aide sociale et des subventions reliées à l'aide aux entreprises par la Société de développement industriel du Québec, au financement agricole et à l'aide à la production agricole. Les dépenses imputables à l'année en cours à l'égard de l'enseignement primaire, secondaire et collégial public et les transferts aux municipalités au chapitre de la compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement et des réseaux sont aussi révisées à la baisse, comme les dépenses probables en fonctionnement et en immobilisations des ministères. En outre, conséquence de l'évolution récente des taux d'intérêt et du programme d'emprunts, une partie des crédits supplémentaires émis à l'égard du service de la dette publique sera périmée.

Les opérations non budgétaires

La prévision révisée du surplus des opérations non budgétaires est maintenant établie à 1 155 000 000 $, soit un accroissement de 80 000 000 $ par rapport à l'estimé initial. Cette amélioration est le résultat de l'impact conjugué d'une diminution anticipée de 13 000 000 $ du surplus du compte des régimes de retraite, suite à un léger fléchissement des cotisations des employés et de la contribution d'employeur correspondante et à des charges en intérêt moins élevées que prévu sur le solde du compte, et d'une source de financement additionnelle de 93 000 000 $ au niveau des autres comptes non budgétaires. Cette dernière variation reflète notamment une augmentation anticipée du niveau des chèques émis et en circulation ainsi qu'une réduction du volume prévu des comptes à recevoir en fin d'année financière 1984-1985.

Le montant des placements, prêts et avances demeure inchangé par rapport à la prévision du Discours sur le budget, soit 170 000 000 $; des réaménagements ont toutefois été apportés à l'intérieur de l'enveloppe globale. Ainsi, des souscriptions additionnelles en capital-actions de la part du gouvernement sont prévues, dont 5 000 000 $ pour la Société nationale de l'amiante et 10 500 000 $ à REXFOR, lequel montant devait auparavant être versé à titre d'avance. En outre, les avances prévues envers Sidbec ont été haussées de 5 000 000 $ en vue de permettre à la Société de réaliser son programme d'immobilisations pour l'année courante. Ces déboursés additionnels seront compensés par des remboursements non prévus initialement de 9 700 000 $ par la S.H.Q. et de 4 200 000 $ par la Société du parc industriel du centre du Québec sur des prêts et avances que le gouvernement leur avait consentis antérieurement et par une réallocation de la provision qui avait été portée au titre des autres prêts et avances à des entreprises du gouvernement au moment du Discours sur le budget.

Le financement

La prévision des remboursements d'emprunts est révisée à 1 070 000 000 $, soit une hausse de 280 000 000 $ par rapport à celle du Discours sur le budget. Cette augmentation est attribuable d'une part à la forte demande de remboursements anticipés d'obligations d'épargne de la part des détenteurs, les ventes d'obligations d'épargne ayant atteint cette année un sommet historique de 1 233 700 000 $, et d'autre part, à une réduction anticipée de l'encours des bons du trésor au cours de 1984-1985.

ENCOURS DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE

	(en millions de dollars)
Encours au 31 mars 1984	1 935,0
Plus: montant émis depuis le 1er avril 1984	1 229,9[1]
Moins: remboursements	423,5
Encours au 31 décembre 1984	2 741,4

[1] Excluant 5 284 850 $ de l'émission 1984 encaissables après le 31 décembre 1984 et incluant 1 452 000 $ de l'émission 1983 encaissés après le 31 mars 1984.

Une amélioration de 190 000 000 $ de la position d'encaisse du gouvernement est maintenant prévue au 31 mars 1985. Cette variation est le résultat d'une hausse du programme d'emprunts de 390 000 000 $, à 3 280 000 000 $, combinée à la réduction de 80 000 000 $ des besoins financiers nets et à l'accroissement de 280 000 000 $ de la prévision de remboursements d'emprunts.

En date du 28 février 1985, le programme d'emprunts pour l'année est à toutes fins utiles complété, les emprunts négociés et réalisés se chiffrant à 3 279 700 000 $, dont 675 000 000 $ avaient été souscrits par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

LES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 1984

La croissance des revenus autonomes enregistrée à la fin du troisième trimestre atteint 5,4%, alors qu'elle devrait s'établir à 5,0% pour l'ensemble de l'année financière 1984-1985.

Les révisions apportées à la prévision des transferts fédéraux pour 1984-1985 permettent maintenant d'établir à 2,5% leur croissance prévue par rapport à l'année antérieure, comparativement à une réduction de 1,3% attendue au moment du Discours sur le budget. Le taux de croissance de ces revenus au 31 décembre 1984 est toutefois de 4,5%, l'écart avec la progression prévue sur base annuelle résultant principalement du fait que, en vertu d'une nouvelle entente avec le gouvernement du Canada relative au bilinguisme, les revenus à ce titre sont encaissés trimestriellement depuis juillet dernier alors qu'ils n'étaient versés antérieurement qu'en toute fin d'année financière.

Enfin, même si le taux de croissance des dépenses enregistré pour les neuf premiers mois est plus élevé que le taux de croissance annuel prévu, soit 6,2% comparativement à 4,0%, leur évolution demeure compatible avec la prévision révisée. En effet, le niveau des dépenses réelles au 31 décembre 1984 représente 74,9% du montant prévu pour l'ensemble de l'exercice financier 1984-1985. Il faut aussi noter qu'en redressant les données pour tenir compte du fait qu'un montant de 431 000 000 $ de dépenses que le gouvernement n'aurait normalement assumées qu'en 1984-1985 a été imputé par anticipation en 1983-1984, l'écart entre le taux de croissance observé pour les trois premiers trimestres de l'année financière en cours et celui prévu sur base annuelle est ramené à 1,4 point de pourcentage.

Le sous-ministre des Finances,
Robert Normand

Tableau 1
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉTAT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
SOMMAIRE
(en millions de dollars)

	1983-1984	1984-1985			Résultats au 31 décembre		
	Résultats réels	Discours sur le budget	Prévisions révisées	Variations annuelles %	1983-1984	1984-1985	Variations %
1. Opérations budgétaires[1]							
Revenus	+21 410,9	+22 465,0	+22 320,0	+ 4,2	+15 209,5	+15 997,6	+ 5,2
Dépenses	–24 523,5	–25 640,0	–25 495,0	+ 4,0	–17 969,1	–19 085,2	+ 6,2
Déficit	**– 3 112,6**	**– 3 175,0**	**– 3 175,0**	**+ 2,0**	**– 2 759,6**	**– 3 087,6**	**+ 11,9**
2. Opérations non budgétaires							
Placements, prêts et avances	– 150,5	– 170,0	– 170,0	+ 13,0	– 109,1	– 83,9	– 23,1
Compte des régimes de retraite	+ 1 056,7	+ 1 205,0	+ 1 192,0	+ 12,8	+ 786,8	+ 885,3	+ 12,2
Autres comptes	– 14,4	+ 40,0	+ 133,0	—	– 449,4	– 483,6	+ 7,6
Solde	**+ 891,8**	**+ 1 075,0**	**+ 1 155,0**	**+ 29,5**	**+ 230,3**	**+ 317,8**	**+ 38,0**
3. Besoins financiers nets	**– 2 220,8**	**– 2 100,0**	**– 2 020,0**	**– 9,0**	**– 2 529,3**	**– 2 769,8**	**+ 9,5**
4. Financement							
Variation de l'encaisse	– 13,7	—	– 190,0	—	+ 783,7	+ 1 036,9	+ 32,3
Nouveaux emprunts	+ 2 797,0	+ 2 890,0	+ 3 280,0	+ 17,3	+ 2 219,6	+ 2 698,2	+ 21,6
Remboursements d'emprunts	– 562,5	– 790,0	– 1 070,0	+ 90,2	– 474,0	– 965,3	+103,6
Total	**+ 2 220,8**	**+ 2 100,0**	**+ 2 020,0**	**– 9,0**	**+ 2 529,3**	**+ 2 769,8**	**+ 9,5**

N.B.: Le signe (–) signifie un besoin de financement et le signe (+) signifie une source de financement, sauf pour les variations.

[1] Les revenus totaux sont constitués des montants créditée au fonds consolidé du revenu et au fonds des services de santé alors que les dépenses comprennent les montants imputés à ces deux fonds.

Tableau 2
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉTAT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
REVENUS BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	1983-1984	1984-1985			Résultats au 31 décembre		
	Résultats réels	Discours sur le budget	Prévisions révisées	Variations annuelles %	1983-1984	1984-1985	Variations %
1. Impôts sur les revenus et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	6 763,7	7 501,0	7 101,0	+ 5,0	4 891,9	5 196,7	+ 6,3
Contributions des employeurs au fonds des services de santé	1 440,8	1 534,0	1 485,0	+ 3,1	1 024,1	1 119,6	+ 9,3
Impôts des sociétés[1]	860,3	955,0	933,0	+ 8,5	586,0	660,8	+ 12,8
Droits de successions	46,7	49,0	46,0	– 1,5	39,4	31,1	– 21,1
	9 111,5	**10 039,0**	**9 585,0**	**+ 5,0**	**6 541,4**	**7 010,2**	**+ 7,2**
2. Taxes à la consommation							
Ventes au détail	2 277,4	2 497,0	2 578,0	+ 13,2	1 666,2	1 919,6	+ 15,2
Carburants	1 207,5	1 048,0	1 034,0	– 14,4	963,7	761,0	– 21,0
Tabacs	312,6	377,0	360,0	+ 15,2	223,3	261,1	+ 16,9
Repas et hôtellerie	274,5	311,0	301,0	+ 9,7	202,2	225,1	+ 11,3
Autres[2]	102,6	112,0	112,0	+ 9,2	69,4	74,8	+ 7,8
	4 174,6	**4 345,0**	**4 385,0**	**+ 5,0**	**3 124,8**	**3 241,6**	**+ 3,7**
3. Droits et permis							
Véhicules automobiles	259,6	285,0	277,0	+ 6,7	190,1	182,6	– 3,9
Boissons alcooliques	65,0	72,0	68,0	+ 4,6	49,2	50,4	+ 2,4
Ressources naturelles[3]	83,1	111,0	107,0	+ 28,8	47,6	67,2	+ 41,2
Pari mutuel	31,1	32,0	30,0	– 3,5	23,4	21,7	– 7,3
Autres	71,8	68,0	71,0	– 1,1	54,9	56,5	+ 2,9
	510,6	**568,0**	**553,0**	**+ 8,3**	**365,2**	**378,4**	**+ 3,6**
4. Revenus divers							
Ventes de biens et services	301,2	214,0	203,0	– 32,6	151,9	149,8	– 1,4
Intérêts	277,8	276,0	276,0	– 0,6	220,9	191,1	– 13,5
Amendes, confiscations et recouvrements	108,5	112,0	96,0	– 11,5	78,8	66,0	– 16,2
	687,5	**602,0**	**575,0**	**– 16,4**	**451,6**	**406,9**	**– 9,9**
5. Transferts des sociétés d'État							
Société des alcools du Québec	325,0	355,0	355,0	+ 9,2	273,2	277,3	+ 1,5
Société des loteries et courses du Québec	205,0	240,0	240,0	+ 17,1	146,7	181,2	+ 23,5
Autres sociétés d'État	60,2	60,0	155,0	+ 157,5	—	—	—
	590,2	**655,0**	**750,0**	**+ 27,1**	**419,9**	**458,5**	**+ 9,2**
Total des revenus autonomes	**15 074,4**	**16 209,0**	**15 828,0**	**+ 5,0**	**10 902,9**	**11 495,6**	**+ 5,4**
6. Transferts du gouvernement du Canada							
Péréquation	3 227,4	3 102,0	3 102,0	– 3,9	2 405,4	2 327,9	– 3,2
Autres transferts liés aux accords fiscaux	1 720,8	1 647,0	1 901,0	+ 10,5	1 091,6	1 238,4	+ 13,4
Contributions aux programmes de bien-être	1 043,7	1 179,0	1 156,0	+ 10,8	735,1	829,4	+ 12,8
Autres programmes	344,6	328,0	333,0	– 3,4	74,5	106,3	– 42,7
Total des transferts du gouvernement du Canada	**6 336,5**	**6 256,0**	**6 492,0**	**+ 2,5**	**4 306,6**	**4 502,0**	**+ 4,5**
Total des revenus budgétaires	**21 410,9**	**22 465,0**	**22 320,0**	**+ 4,2**	**15 209,5**	**15 997,6**	**+ 5,2**

[1] Comprend l'impôt sur les profits des sociétés, la taxe sur le capital et les primes d'assurance.

[2] Comprend la taxe sur les télécommunications et sur la publicité électronique.

[3] Comprend les ressources forestières, minières et hydrauliques.

Tableau 3
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉTAT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
DÉPENSES BUDGÉTAIRES PAR MINISTÈRE
(en millions de dollars)

	1983-1984	1984-1985			Résultats au 31 décembre		
Ministères	Résultats réels	Discours sur le budget	Prévisions révisées	Variations annuelles %	1983-1984	1984-1985	Variations %
Affaires culturelles	135,2	144,3	156,2	+ 15,5	99,0	125,5	+ 26,8
Affaires municipales	451,9	455,7	508,1	+ 12,4	367,5	427,8	+ 16,4
Affaires sociales	5 438,3	5 646,9	5 715,4	+ 5,1	4 145,8	4 420,3	+ 6,6
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	415,6	494,3	460,9	+ 10,9	301,9	349,9	+ 15,9
Assemblée nationale	58,6	86,0	85,7	+ 46,2	41,9	62,8	+ 49,9
Commerce extérieur	13,5	19,3	17,0	+ 25,9	8,6	10,5	+ 22,1
Communautés culturelles et Immigration	42,6	44,4	44,9	+ 5,4	30,3	33,0	+ 8,9
Communications	194,4	198,5	208,3	+ 7,2	144,4	153,6	+ 6,4
Conseil exécutif	99,3	97,5	127,5	+ 28,4	67,9	81,9	+ 20,6
Conseil du trésor	12,2	15,0	12,8	+ 4,9	9,0	9,1	+ 1,1
Éducation*	6 589,0	6 290,1	6 216,8	– 5,7	4 612,8	4 470,6	– 3,1
Énergie et Ressources	282,2	307,0	340,7	+ 20,7	197,4	228,1	+ 15,6
Enseignement supérieur, Science et Technologie*	11,6	48,0	33,9	+ 192,2	5,6	17,0	+ 203,6
Environnement	123,5	152,1	139,5	+ 13,0	98,3	101,8	+ 3,6
Finances	2 368,2	2 615,5	2 555,6	+ 7,9	1 610,5	1 876,4	+ 16,5
Habitation et Protection du consommateur	297,0	331,0	341,9	+ 15,1	232,2	242,3	+ 4,3
Industrie et Commerce	258,4	288,2	323,6	+ 25,2	128,2	183,1	+ 42,8
Justice	644,4	685,1	702,1	+ 9,0	477,5	533,2	+ 11,7
Loisir, Chasse et Pêche	221,6	212,6	224,5	+ 1,3	155,6	163,6	+ 5,1
Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	2 430,4	2 740,3	2 627,7	+ 8,1	1 928,0	2 080,3	+ 8,4
Organismes relevant de la ministre déléguée à la Condition féminine	206,7	224,7	221,1	+ 7,0	144,7	150,3	+ 3,9
Organismes relevant du ministre délégué à l'Administration	664,0	793,2	775,0	+ 16,7	489,6	568,6	+ 16,1
Régie de l'assurance-maladie du Québec	1 356,6	1 477,9	1 482,5	+ 9,3	1 000,4	1 082,4	+ 8,2
Relations internationales	45,1	50,5	49,8	+ 10,4	31,7	37,7	+ 18,9
Revenu	240,4	237,2	240,3	—	169,0	178,2	+ 5,4
Tourisme	40,0	53,5	67,1	+ 67,8	26,7	48,3	+ 80,9
Transports	1 578,4	1 663,2	1 622,5	+ 2,8	1 237,3	1 256,1	+ 1,7
Travail	40,1	42,3	42,9	+ 7,0	28,5	30,7	+ 7,7
Travaux publics et Approvisionnement	264,3	225,7	150,7	– 43,0	178,8	150,1	– 16,1
Total des dépenses budgétaires	**24 523,5**	**25 640,0**	**25 495,0**	**+ 4,0**	**17 969,1**	**19 085,2**	**+ 6,2**

* Les crédits relatifs à l'enseignement supérieur seront regroupés au ministère de l'Enseignement supérieur, Science et Technologie en 1985-1986; pour l'année financière en cours, les dépenses demeurent regroupées avec celles du ministère de l'Éducation. Les données de l'année antérieure sont présentées sur base comparable.

Tableau 4
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉTAT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	1983-1984	1984-1985			Résultats au 31 décembre		
	Résultats réels	Discours sur le budget	Prévisions révisées	Variations annuelles $	1983-1984	1984-1985	Variations $
1. Placements, prêts et avances							
ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC							
CAPITAL-ACTIONS ET MISE DE FONDS:							
Sidbec	—	—	—	—	—	—	—
Société générale de financement (S.G.F.)	– 31,0	– 40,1	– 34,9	– 3,9	– 29,7	– 25,9	+ 3,8
Société nationale de l'amiante (S.N.A.)	– 10,7	– 10,0	– 15,0	– 4,3	– 6,8	– 12,2	– 5,4
Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM)	– 10,0	– 11,6	– 11,6	– 1,6	—	– 11,6	– 11,6
Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA)	– 6,4	– 8,2	– 8,2	– 1,8	– 6,4	– 5,4	+ 1,0
Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP)	– 30,0	– 30,0	– 30,0	—	– 16,5	– 27,4	– 10,9
Autres	– 46,7	– 30,9	– 41,6	+ 5,1	– 28,2	– 11,7	+ 16,5
	– 134,8	– 130,8	– 141,3	– 6,5	– 87,6	– 94,2	– 6,6
PRÊTS ET AVANCES:							
Office du crédit agricole du Québec	+ 12,1	+ 11,5	+ 11,5	– 0,6	+ 8,9	+ 8,5	– 0,4
Sidbec	– 12,5	– 10,0	– 15,0	– 2,5	– 3,5	– 4,2	– 0,7
Société d'Habitation du Québec (S.H.Q.)	+ 6,7	– 1,8	+ 7,9	+ 1,2	+ 7,5	+ 8,4	+ 0,9
Autres	– 9,6	– 19,7	– 13,9	– 4,3	– 8,8	+ 5,0	+ 13,8
	– 3,3	– 20,0	– 9,5	– 6,2	+ 4,1	+ 17,7	+ 13,6
Total des entreprises du gouvernement du Québec	– 138,1	– 150,8	– 150,8	– 12,7	– 83,5	– 76,5	+ 7,0
MUNICIPALITÉS ET ORGANISMES MUNICIPAUX	+ 1,6	—	+ 1,9	+ 0,3	+ 1,0	+ 1,2	+ 0,2
PARTICULIERS, SOCIÉTÉS ET AUTRES	– 14,0	– 19,2	– 21,1	– 7,1	– 26,6	– 8,6	+ 18,0
Total des placements, prêts et avances	– 150,5	– 170,0	– 170,0	– 19,5	– 109,1	– 83,9	+ 25,2
2. Compte des régimes de retraite							
Contributions et cotisations	+ 1 415,9	+ 1 625,0	+ 1 611,0	+ 195,1	+ 1 044,6	+ 1 179,4	+ 134,8
Prestations et autres paiements	– 359,2	– 420,0	– 419,0	– 59,8	– 255,8	– 294,1	– 38,3
Total du compte des régimes de retraite	+ 1 056,7	+ 1 205,0	+ 1 192,0	+ 135,3	+ 788,8	+ 885,3	+ 96,5
3. Autres comptes							
Espèces et effets en main et dépôts en circulation	– 21,2		—	+ 21,2	+ 15,6	+ 53,8	+ 38,2
Chèques en circulation	– 108,2		+ 70,0	+ 178,2	– 139,3	– 30,8	+ 108,5
Compte d'accords de perception fiscale	– 6,0		+ 32,0	+ 38,0	– 171,7	– 155,6	+ 16,1
Comptes à recevoir	– 197,1		– 36,0	+ 161,1	– 42,2	– 31,6	+ 10,6
Intérêts courus à recevoir	+ 4,3		—	– 4,3	– 7,2	– 9,0	– 1,8
Avances des fonds en fidéicommis	+ 2,8		—	– 2,8	– 1,5	– 1,3	+ 0,2
Comptes à payer	+ 221,5		– 93,0	– 314,5	– 6,4	– 285,7	– 279,3
Intérêts courus à payer	+ 89,5		+ 160,0	+ 70,5	– 96,7	– 23,4	+ 73,3
Total des autres comptes	– 14,4	+ 40,0	+ 133,0	+ 147,4	– 449,4	– 483,6	– 34,2
Total des opérations non budgétaires	+ 891,8	+ 1 075,0	+ 1 155,0	+ 263,2	+ 230,3	+ 317,8	+ 87,5

N.B.: Le signe (–) signifie un besoin de financement et le signe (+) une source de financement.

Tableau 5
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉTAT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
FINANCEMENT
(en millions de dollars)

	1983-1984	1984-1985			Résultats au 31 décembre		
	Résultats réels	Discours sur le budget	Prévisions révisées	Variations annuelles $	1983-1984	1984-1985	Variations $
1. Variation de l'encaisse	– 13,7	—	– 190,0	– 176,3	+ 783,7	+1 036,9	+253,2
2. Nouveaux emprunts							
Bons du trésor	+ 160,0		—	–160,0	+ 95,0	—	– 95,0
Obligations							
Négociables	+1 830,4		+1 906,1	+ 75,7	+1 321,2	+1 407,9	+ 86,7
Remboursables à demande	+ 729,9		+1 233,7	+503,8	+ 727,5	+1 229,9	+502,4
Non négociables	+ 5,4		+ 6,0	+ 0,6	+ 4,6	+ 5,3	+ 0,7
Autres emprunts	+ 71,3		+ 134,2	+ 62,9	+ 71,3	+ 55,1	– 16,2
Total des nouveaux emprunts	+2 797,0	+2 890,0	+3 280,0	+483,0	+2 219,6	+2 698,2	+478,6
3. Remboursements d'emprunts							
Bons du trésor		—	– 80,0	– 80,0	—	– 80,0	– 80,0
Obligations							
Négociables	– 218,4	– 411,2	– 405,3	–186,9	– 196,9	– 395,2	–198,3
Remboursables à demande	– 288,0	– 316,0	– 500,0	–212,0	– 230,9	– 423,5	–192,6
Assumées	– 3,0	– 3,2	– 3,2	– 0,2	– 1,8	– 1,9	– 0,1
Autres emprunts	– 2,4	– 9,6	– 9,6	– 7,2	– 2,1	– 9,4	– 7,3
Contributions au fonds d'amortissement	– 50,7	– 50,0	– 71,9	– 21,2	– 42,3	– 55,3	– 13,0
Total des remboursements d'emprunts	– 562,5	– 790,0	–1 070,0	–507,5	– 474,0	– 965,3	–491,3
Total	+2 220,8	+2 100,0	+2 020,0	–200,8	+2 529,3	+2 769,8	+240,5

N.B.: Le signe (–) signifie un besoin de financement et le signe (+) une source de financement.

Tableau 6
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉTAT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
NOUVEAUX EMPRUNTS
(en millions de dollars)
AU 31 DÉCEMBRE 1984

	Date d'émission	Date d'échéance	Taux	Montants
Bons du trésor	Divers	Divers	Divers	—
Obligations				
Négociables				
En monnaie du Canada	1984-04-07	2003-04-07	13,00	50,0
En monnaie du Canada	1984-05-25	1994-05-25	14,00	50,0
En monnaie du Canada	1984-05-31	2004-05-31	14,625	150,0
En monnaie du Canada	1984-08-13	1994-02-27	12,25	62,2
En monnaie du Canada	1984-08-31	1994-08-31	13,25	150,0
En monnaie du Canada	1984-11-29	1994-11-29	12,50	155,0
En monnaie du Canada	1984-11-29	2004-11-29	12,75	95,0
En monnaie du Canada	1984-12-10	1994-11-29	12,50	75,0
En monnaie du Canada	1984-12-10	2004-11-29	12,75	75,0
En monnaie du Canada	1984-12-28	1994-12-28	12,15	75,0
En monnaie du Canada	1984-12-28	2004-12-28	12,60	75,0
En monnaie des États-Unis	1984-09-15	1994-09-15	12,75	132,0
En monnaie des États-Unis	1984-09-15	2014-09-15	13,25	197,9
En monnaie d'Angleterre	1984-07-12	2020-03-15	12,25	65,8
				1 407,9
Remboursables à demande	1983-06-01	1993-06-01	9,50/8,50[1]	1,5
	1984-06-01	1994-06-01	11,75/8,50[2]	1 228,4[3]
Non négociables	Divers	Divers	Divers	5,3
Autres emprunts				
En monnaie du Canada	1984-06-14	1988-1992-06-14	8,50[4]	1,4
En monnaie du Japon	1984-07-27	1994-07-07	8,10	53,7
				55,1
Total des emprunts réalisés				**2 698,2**

[1] Le taux d'intérêt sur les obligations d'épargne émises le 1er juin 1983 est de 9,5% pour la première année, 11,75% pour la deuxième année puis 8,5% jusqu'à l'échéance.

[2] Le taux d'intérêt sur les obligations d'épargne émises le 1er juin 1984 est de 11,75% pour la première année puis de 8,5% jusqu'à l'échéance.

[3] Excluant 5 284 850 $ encaissables après le 31 décembre 1984.

[4] Taux d'intérêt nominal de l'emprunt. Les conditions de l'emprunt de 50 000 000 $ émis le 14 juin 1982 prévoyant la capitalisation des intérêts dans le cadre de l'émission à escompte de ce billet, le taux de rendement effectif pour l'acheteur est de 16,29%.

CONVENTIONS COMPTABLES

La comptabilisation des opérations gouvernementales fait nécessairement appel à la terminologie propre à ce domaine. Cette section explicite tant cette terminologie que les principales conventions comptables en usage au Gouvernement.

Les opérations du Gouvernement se subdivisent en trois catégories distinctes, soit les opérations budgétaires, les opérations non budgétaires et les opérations de financement.

1. OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

Les opérations budgétaires regroupent les revenus et dépenses courants du Gouvernement, y compris les dépenses en capital.

1.1 Revenus budgétaires

Les revenus du Gouvernement comprennent des impôts, des taxes, des droits, des bénéfices, des contributions du gouvernement du Canada et d'autres sommes reçues ou à recevoir en vertu des lois, règlements ou ententes. Les sommes encaissées avant le 1er avril sont traitées comme revenus de l'année financière de même que les comptes émis avant le 1er avril.

Cependant, pour les revenus en provenance du gouvernement du Canada et afférents aux programmes à frais partagés avec compensation financière seulement, les réclamations et les estimations de réclamations préparées jusqu'au 30 avril, eu égard aux dépenses qui ont été imputées avant le 1er avril sont inscrites aux revenus de l'année financière écoulée. Il en est ainsi des remises encaissées par le Gouvernement pendant le mois d'avril et représentant des sommes perçues ou prélevées par ses agents ou mandataires avant le 1er avril.

1.2 Dépenses budgétaires

Les dépenses du Gouvernement comprennent les dépenses de fonctionnement, de capital et de tranfert (subventions et allocations). Toutes les charges qui sont imputées aux crédits autorisés, soit par une loi des subsides, une loi particulière ou par mandat spécial du lieutenant-gouverneur en conseil, sont inscrites aux dépenses et le 31 mars est la date de fermeture de l'année financière; cependant, le 30 avril est retenu comme date limite pour la création d'un compte à payer couvrant des services rendus ou des marchandises reçues avant le 1er avril, et des dépenses de transfert approuvées avant cette date. Les dépenses payées d'avance ne sont pas reportées.

2. OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES

Les opérations non budgétaires couvrent les activités de placements, prêts, et avances, le compte afférent aux régimes de retraite et les autres comptes comme le compte d'accord de perception fiscale, les comptes à recevoir et à payer. Ces opérations ne constituent ni des revenus ni des dépenses pour le Gouvernement; ce sont en fait des transactions qui affectent uniquement les comptes de l'actif et du passif.

2.1 Placements prêts et avances

Sous cette rubrique on re[illegible]ve les sorties de fonds effectuées pour les entreprises d'État, les municipalités et organismes municipaux ainsi que les sociétés et particuliers.

2.2 Compte des régimes de retraite

Les entrées de fonds à ce compte non budgétaire sont constituées des contributions du Gouvernement à titre d'employeur pour tous les régimes, tant du secteur public que parapublic, ainsi que des cotisations des participants et des contributions des employeurs pour les régimes autres que le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P.), en autant qu'elles sont reçues pendant l'année financière.

Par ailleurs, les sorties de fonds à ce compte sont constituées du paiement des prestations, du remboursement des cotisations effectuées à même le Fonds consolidé du revenu durant l'année financière, de même que de la contribution que doit payer le Gouvernement dans le cadre du R.R.E.G.O.P. eu égard aux programmes de bien-être sujet à compensation fédérale.

2.3 Espèces et effets en main et dépôts en circulation

Sous cette rubrique, on retrouve les dépôts en circulation, les espèces et effets en main le 31 mars.

2.4 Chèques en circulation

Ce compte représente les chèques émis par le Gouvernement et non présentés à la banque pour paiement au 31 mars.

2.5 Compte d'accords de perception fiscale

Dans ce compte transitent les sommes que le Gouvernement perçoit pour le compte de certains organismes tels: la Régie des rentes du Québec, le Fonds spécial olympique, la Régie de l'assurance-automobile du Québec et les organismes municipaux.

2.6 Comptes à recevoir et à payer

Les comptes à recevoir comprennent les charges, réclamations ou cotisations émises à des débiteurs pour des revenus que le Gouvernement est en droit de réclamer.

Les comptes à recevoir comprennent aussi les avances comptables, les montants à recevoir pour des dépenses payées en trop, les intérêts réclamés sur les comptes à recevoir et ceux échus sur des placements, ainsi que les remises faites par les mandataires ou agents du Gouvernement au cours d'avril pour des sommes perçues ou prélevées par eux avant le 1er avril.

De plus, la variation annuelle de la provision pour pertes est imputée directement à la dette nette et n'est pas déduite de la variation des comptes à recevoir apparaissant aux opérations non budgétaires. Par ailleurs, la radiation au cours d'une année financière des comptes à recevoir jugés irrécouvrables est portée aux dépenses des ministères ou organismes qui encourent la perte.

Les comptes à payer comprennent la partie du coût des opérations comptabilisées et non déboursée au 31 mars. Ils comprennent en outre les obligations et les coupons d'intérêts échus et non réclamés et les retenues sur contrats d'entretien et de construction.

2.7 Avances des fonds en fidéicommis

Ce compte interfonds représente la partie des dépôts confiée au Bureau général de dépôts et utilisée aux fins de l'administration courante du Gouvernement.

3. OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

Les opérations de financement font ressortir de quel façon le Gouvernement comble les besoins financiers nets représentés par le résultat des opérations budgétaires et non budgétaires.

3.1 Encaisse

Ce compte comprend le solde des différents comptes de banque et les placements temporaires diminués des emprunts temporaires. Les placements temporaires comprennent les dépôts à terme et les valeurs négociables détenues à titre temporaire.

3.2 Catégories d'emprunts

Les emprunts du Gouvernement comprennent les bons du Trésor, les obligations remboursables à demande, les ogligations émises au gouvernement du Canada dans le cadre de certaines ententes, les obligations négociables, les billets à moyen et à long terme et les dettes assumées.

Les nouveaux emprunts sont constitués de ceux réalisés au cours de l'année financière, y compris toute variation positive de l'encours des bons du Trésor durant l'année.

Les remboursements d'emprunts comprennent les emprunts remboursés ou qui viennent à échéance au cours de l'année financière, toute variation négative de l'encours des bons du Trésor durant l'année, de même que les contributions au fonds d'amortissement.

3.3 Composition de la dette

Les emprunts et les dettes assumées en monnaie du Canada sont inscrits à leur valeur nominale et ceux en monnaie étrangère sont inscrits en équivalent canadien de leur valeur nominale au moment de leur encaissement ou de leur acceptation.

Les fonds d'amortissement sont déduits des obligations à payer. Les obligations en monnaie du Canada détenues à ces fonds sont inscrites à leur valeur nominale. Celles en monnaie étrangère, déjà émises par le Québec, sont inscrites en équivalent canadien de leur valeur nominale aux dates de réalisation des emprunts; les autres obligations en monnaie étrangère sont inscrites en équivalent canadien de leur valeur nominale aux dates d'acquisition.